

NOTES PHILOLOGIQUES ET EPIGRAPHIQUES

I

Sur la signification du terme κόθορνος et son emploi à l'époque classique

P. Chantraine dans son dictionnaire étymologique récemment édité¹ traduit ainsi le mot κόθορνος: "hautes chaussures", "cothurne" à haut talon porte par les acteurs tragiques. Pour le premier sens l'éminent philologue français cite Hérodote 6.125, pour l'autre 1.155 et Aristophane, sans indication des passages. Le premier passage cité dans le dictionnaire de Chantraine contient le récit du prix accordé par Crésus à Alcmeon en récompense des services rendus aux délégués du roi à Delphes. Pour emporter le plus d'or possible l'astucieux Athénien a préparé des vêtements convenables et naturellement des chaussures appropriées au stratagème qu'il avait conçu:

κοθόρνους τοὺς εὗρισκε εὐρυτάτους ἔόντας ὑποδησάμενος. C'est évidemment la mollesse du cuir et la largesse des chaussures que l'historien a voulu faire ressortir. On arrive ainsi à l'autre sens du terme et aux autres passages mentionnés par Chantraine qui n'a pas soupçonné cette signification du mot.

A l'époque classique les acteurs tragiques ne portaient pas de chaussures à haut talon et aucun texte de cette période n'atteste pas cet emploi du substantif κόθορνος. Les passages cités par Chantraine à l'appui de sa traduction et empruntés par lui au dictionnaire grec de Liddell-Scott-Jones attestent une signification différente: molles chaussures portées par des femmes. C'est évidemment le sens du mot aussi dans *Lysistrata*, 657 cité dans le dictionnaire anglais. Dans le chapitre

¹ P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* II (Paris, 1970) s.v.

155 du livre 1 de Hérodote on lit la prière et le conseil adressés par Crésus à Cyrus: ἄπειπε μὲν σφι (sc. Lydis). πέμψας ὄπλα ἀρήια μὴ ἐκτῆσθαι, κέλευε δὲ σφεας κιθῶνάς τε ὑποδύνειν ... καὶ κοθόρνους ὑποδέεσθαι. Il s'agit ici des chaussures de femmes et les vêtements recommandés par Crésus sont opposés aux ὄπλα ἀρήια. Le sens du mot κόθορνος est encore plus explicite dans deux passages des *Grenouilles*. P. Chantraine comme avant lui les éditeurs du dictionnaire anglais ont cru que Dionysos, le dieu du théâtre portait des chaussures à haut talon à la manière supposée des acteurs tragiques.

Or les lexicographes modernes se sont mépris sur le sens du mot: Dionysos frappe à la porte de la maison de Héraclès. Celui-ci ouvre et en regardant le visiteur ne peut pas contenir le rire (5.42–43). La cause de cette hilarité est la tenue bizarre de Dionysos, le contraste tout à fait ridicule de la peau de lion et de la robe safranée, de la massue et de la molle chaussure de femmes (5.45–46). Héraclès pose la question pertinente qui n'a pas été comprise par les éditeurs des dictionnaires (5. 47): τις ὁ νοῦς; τι κόθορνος καὶ ῥόπαλον ξυνηθέτην; La massue du célèbre héros ne convient pas aux molles chaussures de femmes. C'est donc l'effémination de Dionysos qui est ridiculisée ici et non pas sa fonction du dieu du théâtre. Dans l'autre passage des *Grenouilles* l'aubergiste est convaincue qu'elle voit Héraclès et elle demande à Xanthias (5.556-557): οὐ μὲν οὖν με προσεδόκας, ὅτι κὼ κοθόρνους εἶχες, ἂν γινῶναι σ' ἔτι; Elle le "reconnait" évidemment d'après la massue et elle pense que le débiteur récalcitrant a chaussé des κόθορνοι pour tromper la créancière.

Dans *Lysistrata*, 657, c'est le chœur des femmes qui parle et ici également l'emploi du mot κόθορνος au sens des chaussures de femmes est évident et on ne peut pas admettre qu'il s'agit ici des chaussures des acteurs tragiques.

Or cette signification du mot était reconnue et très bien expliquée 17 ans avant la parution du 2^{ème} volume du dictionnaire de P. Chantraine. Il est dommage que le savant français et les éditeurs du Supplement au dictionnaire anglais n'ont pas lu les remarques judicieuses de A. Pickard-Cambridge.²

² *The Dramatic Festivals of Athens* (Oxford, 1953) p. 228–232. (p. 207–208 de la deuxième édition).

II

Le mot διάβασις dans l'Anabase

En discutant le sens du mot διάβασις dans une inscription de la région côtière de la Cilicie Trachée, L. Robert³ cite le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones qui indique que le terme est employé par Xénophon au sens "pont".⁴ Il constate que "le texte de Xénophon se place après la bataille de Cunaxa et avant la retraite et ne contient pas le substantif διάβασις, mais celui qu'on attend, γέφυρα".

Mais les éditeurs du dictionnaire citent Xénophon d'après le texte de l'édition d'Oxford (E. C. Marchant), comme il est d'ailleurs indiqué dans la liste des auteurs (p. XXXVIII). Dans ce texte apparaît le mot discuté par L. Robert: ἀλλ' ἐποιοῦντο διαβάσεις ἐκ τῶν φοινίκων. Or l'éditeur a fait remarquer que c'est la lecture du Parisinus, condamnée par Dindorf: "διαβάσεις C s.v. del. Dind.". Heureusement, l'un et les autres ont raison: L. Robert qui a consulté l'Anabase de Dindorf, et les éditeurs du dictionnaire fidèles à l'édition Oxonienne.

III

IGBulg., N. 12 ter

Dans l'épigramme funéraire des environs de Bizone il est dit que les parents du défunt ont érigé la stèle παρηγορίας μνήμην ἔχ[οντες]. G. Mihailov entend *exhortatio* et interprète: *parentes memoriam exhortationis habent, i.e. quod filium ad venandum exhortarentur* (cf. vo. 2 φιλόθ[ηρον]). Il faut entendre plutôt *consolatio*. C'est un génitif qualificatif pour παρήγορος (ou παρηγορική) μνήμη, un monument funéraire consolant. On peut rapprocher: ὁ μαμωνᾶς τῆς ἀδικίας (= ὁ ἄδικος μαμωνᾶς) dans le *Nouveau Testament*.⁵

³ *Documents de l'Asie Mineure méridionale* (Genève-Paris, 1966) p. 45, n. 7.

⁴ *An.* 2.3. 10.

⁵ Luc. 16, 9, cf. F. Blass, A. Debrunner, R. W. Funk, *A Greek Grammar of the New Testament* (Cambridge, 1961) paragr. 165, où sont cités plusieurs autres exemples du génitif qualificatif.

II

Nouvelles inscriptions juives d'Ostie

Les fouilles archéologiques conduites à Ostie par Mme Maria Floriani Squarciapino nous ont fourni de nouvelles preuves de l'existence d'une florissante communauté juive dans ce port de Rome. La synagogue de cette ville a été découverte fortuitement en 1961, pendant des travaux de construction d'une nouvelle route menant à l'aéroport de Fiumicino. Elle était située près de l'enceinte de la ville, pas loin de la mer et du Tibre. Ainsi a été corroboré le témoignage de l'historien Flavius Josèphe et du *Nouveau Testament*, que les synagogues étaient bâties près de la mer ou des fleuves. Les fouilles ont prouvé que la communauté juive d'Ostie existait déjà au début du premier siècle de notre ère. Les vestiges de la synagogue d'Ostie attestent des travaux de restauration exécutés au IV^{ème} siècle. L'identification de l'édifice était possible, grâce aux symboles juifs décelés pendant des fouilles conduites sur le site de la synagogue. Assez curieusement l'édifice diffère essentiellement des synagogues de l'Europe et de l'Asie découvertes jusqu'ici et il est similaire aux autres bâtiments, non juifs, fouillés à Ostie.

Les archéologues italiens ont décelé un alvéole semi-circulaire destiné à héberger l'Arche d'Alliance, un fourneau à faire cuire des azymes à la veille de la Pâque et une plaque de marbre, sur laquelle une inscription avait été gravée. Cette trouvaille a été publiée avec une autre inscription découverte à Ostie par Mme. M. Floriani Squarciapino. Elle a également annoncé l'édition prochaine du compte rendu final des fouilles de la synagogue. Dans ce volume seront décrites toutes les trouvailles attestant l'existence de la communaut juive d'Ostie. Les deux nouvelles inscriptions ont été commentées par l'éditrice avec l'inscription juive de Castel Porziano⁶ dans une étude récemment publiée.

1. M. Floriani Squarciapino, *Plotius Fortunatus archisynagogus*, *La rassegna mensile di Israel*, XXXVI (1970) pp. 183–191 cf. F. Zevi, *La sinagoga di Ostia*, *loc. cit.*, XXXVIII (1972) pp. 131–145.

L'inscription est gravée sur une plaque de marbre rectangulaire, dont

⁶ *Corpus Inscriptorum Judaicarum* I, 533.

les dimensions n'ont pas été indiquées. La plaque, remployée, a été découverte en 1962 dans le pavement du vestibule de la synagogue. L'inscription contenait sept lignes, or un petit fragment avec trois lettres de la dernière ligne avait été trouvé pendant la saison précédente des fouilles de la synagogue. Voici le texte de la dédicace

(*Pro salute Aug(usti)*)

οἰκοδόμησεν κὲ ἀιπό-
 ηεεν ἐκ τῶν αὐτοῦ δο-
 μάτων καὶ τὴν κειβωτὸν
 ἀνέθηκεν νόμῳ ἀγίῳ
 Μίνδιδι Φαυστος με-
 [τὰ τῶν παι]δίω[ν αὐτοῦ]

J'ai restitué la l.7. L'éditrice pensait erroneusement que cette ligne était plus longue et elle a mis douze points avant les lettres Δω et sept points après elles. Or elle n'avait sans doute pas l'intention d'indiquer le nombre des lettres et elle s'était méprise sur l'emploi des points dans l'épigraphie. Elle n'a malheureusement pas publié la photographie de l'inscription mais il semble que la restitution de la ligne 7 est certaine. Traduction: "Mindius Faustus avec ses enfants a fait construire de ses propres dons; il a (également) dédié l'Arche pour la Loi sacrée (= la *Torah*)."

L'éditrice a justement indiqué la signification de la formule latine de la l.1 et a rapproché plusieurs dédicaces juives de l'Égypte ptolémaïque,⁷ de la Palestine⁸ et de la Pannonie.⁹ Mais l'opinion de M. Floriani Squarciapino que la formule atteste l'existence d'une certaine forme du culte impérial dans la synagogue d'Ostie n'est nullement acceptable. Il s'agit tout simplement de la pratique bien connue des prières et des vœux pour le salut des souverains. Pour la formule des ll.3–4 on peut rapprocher une dédicace inédite de la synagogue de Sardes citée par J. et L. Robert¹⁰: ἐκ τῶν τῆς προνοίας δομάτων. J'ai interprété la formule similaire de la dédicace de la synagogue d'Égine: ἐκ τῶν Θε(οῦ) δωρεῶν,

⁷ *CJud.* II, 1432–1434; 1440–1442.

⁸ *CJud.* II, 972.

⁹ *CJud.* I, 677.

¹⁰ *Bull. épigr. Revue des Etudes Grecques* 82 (1969), 53

“biens légués à Dieu”. Les éditeurs du *Bull. epigr.* ont réfuté mon interprétation en traduisant “sur les dons de Dieu”. Mais il semble que la formule de la dédicace de la synagogue d’Ostie confirme ma suggestion. L’auteur de la nouvelle inscription a voulu souligner que le don a été fait sur ses ressources. Les généreux donateurs étaient naturellement intéressés d’indiquer expressément que leurs dons ont été faits sur leurs propres ressources et non pas sur celles de la communauté. On peut rapprocher à ce sujet la célèbre dédicace de la synagogue de Stobi.¹¹ Les “dons de Dieu”, δωρεὰὶ τοῦ παντοκράτορος dans la dédicace d’Egine peuvent donc signifier argent ou toute autre propriété de Dieu, c.-à-d. de la synagogue. Le terme νόμος (= *Torah*) n’est pas fréquent dans l’épigraphie juive et n’était attesté que dans la dédicace d’Argos.¹² Le mot κιβωτός pour l’Arche d’Alliance apparaît ici pour la première fois dans une inscription juive mais son symbole est fréquent dans l’épigraphie juive, il faut aussi sans doute lire יָרָא dans l’inscription de Gischala.¹³

2. Une plaque de marbre 43 × 23cm a été découverte “a sud dell’antica citta di Ostia”. M. Floriani Squarciapino, *loc. cit.*, pp. 187ff.¹⁴.

Voici le texte de cette inscription:

Plotio Fortunato

archisyn(agogo) fec(imus) Plotius

Ampliatius Secundinus

Secunda p(a)t(ri) n(ostro) et Ofilia Basilia coiugi b(ene) m(erenti).

La dernière ligne est apparemment trop longue et il semble qu’après le nom Ofilia a commencé une autre ligne. L’éditrice n’a pas résolu les abréviations et n’a pas expliqué les lettres PTN. Elle est d’avis que l’inscription mentionne deux fils du décédé archisynagogue, Plotius Ampliatius et Plotius Secundinus. Je ne peux pas accepter son interprétation et je traduis: “A Plotius Fortunatus l’archisynagogue. Nous avons érigé (le monument funéraire), Plotius Ampliatius Secundinus et Secunda à notre père et Ofilia Basilia à (son) mari bien méritant.” D’après

¹¹ *CIJud.* I, 694.

¹² *CIJud.* I, 719.

¹³ *CIJud.* II, 976.

¹⁴ B. Lifshitz, *Donateurs et fondateurs dans les synagogues juives* (Paris, 1967) n. 1.

l'éditrice l'inscription est une preuve de l'existence à Ostie d'une communauté juive mais il me semble qu'il y a des doutes au sujet de l'origine juive de l'építaphe; les seuls noms grecs mentionnés dans l'inscription sont ceux de la veuve de l'archisynagogue, tous les autres noms sont latins. Le titre du défunt était très fréquent non seulement dans les communautés juives mais aussi dans les thiasés et dans autres associations païenne. L'absence totale des noms juifs originaux, (hébreux ou araméens), traduits ou équivalents phonétiques de ces noms nous invite sans doute à la prudence.

La définition des fonctions de l'archisynagogue proposée par l'éditrice ne peut être acceptée que partiellement. Ce dignitaire n'était pas le chef spirituel de la communauté juive mais son administrateur. Les documents épigraphiques indiquent clairement sa responsabilité pour les travaux de construction et de réparation de l'édifice de la synagogue. Il était souvent investi des fonctions du $\phi\rho\nu\nu\tau\iota\sigma\tau\eta\varsigma$ de la communauté comme à Egine¹⁴ et à Césarée.¹⁵ La fonction de l'archisynagogue était évidemment plutôt administrative et financière que religieuse ou spirituelle.

III

Une építaphe tardive de Thessalie

En préparant les *Addenda* à la réédition du *CIJud.* I, j'ai cherché à obtenir la photographie ou la transcription de l'építaphe juive copiée par J. Pouilloux au musée de Voio et mentionnée par L. Robert dans une étude sur les inscriptions grecques de Sidè en Pamphylie.¹⁶ Le volume du *CIJud.* I était déjà sous presse quand je reçus une photographie et une copie de l'inscription, préparées par la Directrice du Musée d'Anchialos, où la pierre se trouve actuellement. M^e A. Moysis, qui était le premier représentant de l'Etat d'Israël en Grèce, a bien voulu m'apporter la photographie et la copie pendant une de ses visites à Jérusalem. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude. La provenance

¹⁵ *ibid.*, n. 66.

¹⁶ *Revue de Philologie* (1958) p. 43 ff., n. 4.

de l'épithaphe est inconnue, et L. Robert pense que "comme il ne peut s'agir que de Démétrias ou de Larisa, on choisira la seconde ville, dont la communauté juive est déjà connue par une série d'épithaphes". Mais M^e A. Moysis est d'avis que la pierre provient d'Almyre (Démétrias). Stèle de marbre, hauteur 95cm, largeur 28, épaisseur 10cm. Voici la texte de l'inscription:

Τάφοι ΑΚΟΥΗΚ ἅ [ε] –
 κόντων ἐπὶ
 γῆ[ς ἀνθρ]ώπων.
 κείυτε Ἑρμογένη(ς)
 ἐν τῷ τάφῳ τοῦ –
 τῶ· ἐὰ(ν) δέ τεις τοῦ –
 του τὸν τάφον ἅ –
 νορύξη δώσι τῆ
 ἀγιοτάτη συν –
 αγωγῆ δηναρί –
 ων μυριάδες
 δέκα

L'écriture est très irrégulière; les lettres AK et HK (1.1) en ligature. Le *sigma* à la fin de la 1.4 n'avait pas été grave, il s'agit évidemment d'un phénomène phonétique comme l'omission du *nu* a la 1.6. A la fin de la ligne 8 il y a un *iota* et la lecture de L. Robert τῆ est donc erronée. La signification du groupe des lettres ΑΚΟΥΗΚ n'est pas certaine or il s'agit sans doute de la tournure (ἐ) κό(ντων) ἢ κ(αὶ) ἅ[ε]κόντων: "Les tombes, c.-à-d. la mort est assignée à chaque être s'il le veut ou non". La menace d'une amende pour la violation de la tombe n'est pas fréquente dans les épithaphes juives et elle n'était jusqu'ici attestée que dans les inscriptions de l'Asie Mineure. "L'importance de chiffre de l'amende est un signe de basse époque, sans doute fin du III^{eme} siècle ou début du IV^{eme} (L. Robert)

Traduction de l'épithaphe:

"La tombe est destinée aux gens sur terre s'ils le veulent ou non. Hermogénès gît dans cette tombe; si quelqu'un creuse la tombe de celui-ci, il payera à la plus sainte synagogue une amende de 100,000 deniers."

IV

Une monnaie du roi Agrippa I

Trois numismates israéliens ont repris l'étude de la célèbre monnaie du roi Agrippa discutée jadis par Th. Mommsen.¹⁷ A. Reifenberg a accepté la lecture de Mommsen, "qui d'après Hill est la meilleure".¹⁸ B. Kanael est même plus laconique, il constate seulement que la légende gravée sur cette monnaie n'est pas claire en détail et que son contenu est "l'amitié et l'alliance entre le roi Agrippa et le sénat et le peuple de Rome".¹⁹ Le troisième savant a donné une transcription erronée de la légende en omettant les dernières quatre lettres c.-à-d. la partie problématique sinon difficile. Or il a mérité la reconnaissance du public savant en publiant les photographies et les fac-similés de deux *specimina* de ce type de la monnaie du roi Agrippa.²⁰ Il me semble que l'étude de ces photographies et fac-similés permet une révision et une correction de la lecture de Mommsen, qui a lu la légende de cette monnaie comme suit: [φιλ]ιά βασι(ιλέως) Ἀγ[ρί]πα [πρὸς τὴν σύγ]κλητον [καὶ τὸν δ]ῆμ(ον) ρωμαίω(ν) κ(αὶ) συμ(μαχία). Les quatre lettres suivantes ont été lues par lui XIAY ou plutôt XIAY; il n'a pas su expliquer cette abréviation. Or le fac-similé de la monnaie montre bien que les quatre lettres sont XIAY. Il faut également faire remarquer un fait important pour la résolution des abréviations; les mots et les groupes des lettres sont séparés par des points: ΡΩΜΑΙΩ·Κ·CYM·XI·AY, le point après la dernière lettre ayant disparu. Il y a donc une abréviation interne dans le mot après κ(αὶ) et il faut lire συμ(μα)χί(α) αὐ(τοῦ). La monnaie exaltait

¹⁷ Zu den Münzen Agrippas I und II, *Numismatische Zeitschrift* 3 (1871) pp. 449–457. Les trois savants israéliens sont: A. Reifenberg, *Ancient Jewish coins*² (Jérusalem, 1947) n. 63; B. Kanael, *Ancient Jewish coins and their historical importance*, *The Biblical Archaeologist* 26 (1963) pp. 38–62, n. 28, (p. 52) et Y. Meshorer, *Jewish Coins of the Second Temple Period* (Tel-Aviv, 1967) nn. 93, 93A, 93B (p. 140 ff).

¹⁸ A. Reifenberg, *op. cit.* p. 23; il cite G. F. Hill, *Brit. Mus. Coins, Palestine* (Londres, 1914) p. XCVIII.

¹⁹ B. Kanael, *loc. cit.* p. 52. Le même savant a résumé les remarques de Mommsen dans ses *Altjüdische Münzen*, *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, de la Bayerische Numismatische Gesellschaft, 17 (1967) p. 243, n. 199.

²⁰ Y. Meshorer, *op. cit.* Pl. XIII, 93, 93A, 93B.

l'amitié du roi envers Rome et son alliance avec elle. La *φιλία* d'Agrippa étant le sujet de la phrase il a fallu ajouter à la fin de la légende *καὶ συμ(μα)χί(α) αὐ(τοῦ)*: "et son alliance". Les points séparant les mots donnent une preuve irréfutable de cette résolution des abréviations, la lecture XI·AY étant certaine.

V

Une tessera argentaria

Un collectionneur à Jérusalem a bien voulu mettre à ma disposition une tessère de terre cuite pour l'étudier et publier. Elle est presque circulaire (diamètre 2cm, épaisseur 2-3mm) et elle porte l'inscription suivante:

Τιβεριίου

Κλαυδίου

Καίσαρος

τῆς δεισί -

ας εἰ ν(ούμων)

Le propriétaire de la tessère a attiré mon attention sur le revers, qui atteste son emploi comme une bulle. Attachée à une lettre ou à un acte écrit sur papyrus, la tessère porte les vestiges du tissu du droit de la feuille du papyrus. Il ne faut pas oublier que la tessère de terre cuite servant de bulle fut apposée au papyrus étant chaude. La tessère grecque unique, semble-t-il, atteste une distribution d'argent au nom de l'empereur Claude sans doute à l'occasion de l'anniversaire de son avènement (*dies imperii*, le 24 janvier de l'an 41), comme nous raconte Cassius Dion:²¹ ἔν τε τῇ ἡμέρᾳ ἐν ἣ αὐτοκράτωρ τῷ προτέρῳ ἔτει ἀπεδείχθη αὐτὸς μὲν οὐδὲν ἐξαίρετον ἔπραξε, πλὴν ὅτι τοῖς δορυφόροις πέντε καὶ εἴκοσι, δραχμὰς ἔδωκε, καὶ τοῦτο ἔπειτα κατ' ἔτος ἐποίησε. Le même historien mentionne une distribution d'argent à l'occasion du triomphe de Claude.²² Tacite fait mention d'une distribu-

²¹ 60. 12. 4 (a. 42).

²² Cassius Dion, 60.25. 7.

tion d'argent au peuple romain au nom de Néron.²³ Auguste rappelle ses distributions du blé et de l'argent: *σειτικὰς καὶ ἀργυρικὰς συντάξεις ἔδωκα*. et en latin: *fru[mentarias et numma]ria[s t]esseras dedi*.²⁴ C'est exactement une *tessera nummaria* de Claude.

La nouvelle tessère apporte un précieux témoignage pour l'emploi et la signification du terme *δαισία*. Le mot n'était jusqu'ici attesté que chez Hésychius: *δαισιάδα: τὴν μοιρίαν· οἱ δὲ διμοιρίαν* et dans une inscription d'Athènes,²⁵ qui donne l'accusatif pluriel du mot: *δαισίας κρεῶν*. Assez curieusement la forme de l'acc. pl. apparaît dans le *Dictionnaire étymologique* de P. Chantraine. H. H. van Herwerden a judicieusement remarqué qu'il fallait sans doute lire chez Hésychius *δαισία* ou *δαισίαν*. La tessère de l'empereur Claude est donc le premier texte qui donne la forme du nominatif *δαισία* et corrobore peut-être l'opinion de Herwerden bien qu'il pourrait s'agir d'une autre forme du mot, *δαισίας*, ayant naturellement la même signification.

VI

Populus au sens de province dans une dédicace à Julien

A. Negev a publié une dédicace a l'empereur Julien trouvée près de Ma'ayan Barukh (territoire de Panion).²⁶

La restitution de la ligne 14 [*socius* n'était pas heureuse, elle n'a d'ailleurs aucun sens et n'a pas été reproduite par les éditeurs de l'*Ann. Épigr.* A. Negev a ainsi expliqué sa restitution:²⁷ "The *socius* must have been the collegium which dedicated the stone ... They could have been a company of businessmen, like the *socii Talense* ..." Il semble que l'éditeur de la dédicace a confondu *socius* avec *societas*. Or la première

²³ Tac. *Ann.* 12.41 (a. 50).

²⁴ *Res gestae divi Augusti* gr. IX, 21 et lat. III, 40. cf. PW *RE s.v. tessera* (K. Regling).

²⁵ *IG II²*, 1356 (IV^e s. a. C.)

²⁶ A. Negev, The inscription of the emperor Julian at Ma'ayan Barukh, *Israel Exploration Journal* 19 (1969) pp. 170-173 (*L'année épigraphique* (1969/70) 631).

²⁷ *Loc. cit.* p. 172.

lettre conservée à la 1.14 n'est pas un I mais un L dont la partie inférieure a été endommagée. Il faut certainement restituer [*popu*]*lus*; c'est une traduction du terme ἔθνος, si souvent employé au sens de "province". La pierre a été érigée par la province de Phénicie.

VII

Un fragment de sarcophage découvert à Césarée

On a tout récemment décelé à l'ouest du kibboutz Sedoth-Yam (la ville antique Césarée) un fragment inscrit d'un sarcophage en marbre gris. La pierre avait été remployée par des paysans arabes dans la clôture d'un jardin, et il est évident que le sarcophage avait été brisé à cette fin. On a trouvé à Césarée beaucoup de pierres apportées par des paysans des ruines des anciens édifices et tombes et étaient remployées par eux pour protéger les jardins. Le fragment dont nous nous occupons a été décelé pendant les travaux de creusement d'une fosse. Il provient certainement de la vaste nécropole de Césarée qui s'étendait sur des centaines de hectares à l'est de la ville au-delà de l'enceinte byzantine. Les Arabes ont planté des jardins surtout dans la partie sud de l'ancienne ville où le fragment fut décelé. Mon ami A. Wegman, membre du kibboutz Sedoth-Yam et animateur de la recherche des antiquités de Césarée a bien voulu me permettre de publier la nouvelle trouvaille et m'a fourni des photographies du fragment et de l'inscription. Qu'il trouve ici aussi l'expression de ma profonde reconnaissance.

Hauteur du fragment 57cm. largeur 58cm. épaisseur 15cm. L'inscription est gravée dans un cartouche. Pl.-Hauteur de la surface écrite 22cm., largeur 23cm. l'écriture est irrégulière, hauteur des lettres 3cm. aux trois premières lignes et 2-1.5cm. aux dernières. Il est évident que le lapicide n'a pas su estimer les dimensions de la surface du cartouche ni répartir le texte de l'inscription. Les lettres des trois dernières lignes sont par conséquent beaucoup plus petites. L'écriture de notre fragment a de la ressemblance avec celle du monument funéraire de Lucius Potens, préfet de la *legio VI Ferrata* publiée par moi il y a une quinzaine

d'années.²⁸ C'est un autre spécimen de la capitale rustique mais l'écriture de notre fragment est moins soignée.

Voici le texte de l'inscription avec les restitutions que je veux proposer.

D(is) M(anibus)

[*Nomen*

[*Leg(ati) Aug(usti) prov(inciae)*]

4 [*Syriae*] *Pale[s]* -

tinae, con(sulis),

Iul(ius) Tiberia -

nus (centurio) leg(ionis) X Fr(etensis)

8 *Marti[a]e, Iul(ius) Iul-*

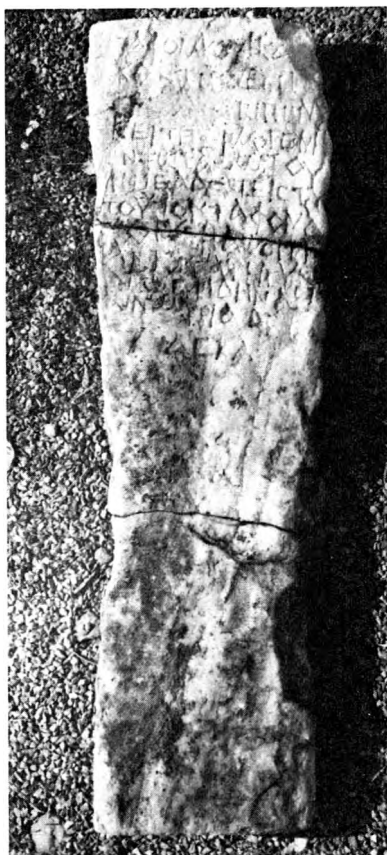
ianus fil(ius).

L. 7. Entre les lettres V et S un blanc d'une lettre.

L. 9: Entre le nom Iulianus et les lettres FIL un blanc de 2-3 lettres.

Le second titre de la légion, *Martia*, est ici attesté pour la première fois et on ne peut pas savoir à quelle occasion il a été conféré à la légion.

²⁸ *Latomus* 19 (1960) p. 111, pl. V. Ma lecture *L(ucius)* a été corrigée par H.-G. Pflaum, *Latomus* 20 (1961) p. 826, qui a cru pouvoir lire *Fl(avius)*. J'accepta cette correction dans *Hommages à Marcel Renard 2 (Collection Latomus, 102)* (Bruxelles, 1969) p. 462 et dans mon étude sur Césarée, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt II 5*, (Berlin, su press). Mais un examen attentif du monument et de la photographie a montré très clairement que la correction proposée par l'éminent savant, n'est pas fondée: on ne peut discerner aucune trace de lettre avant *L(ucius)*.



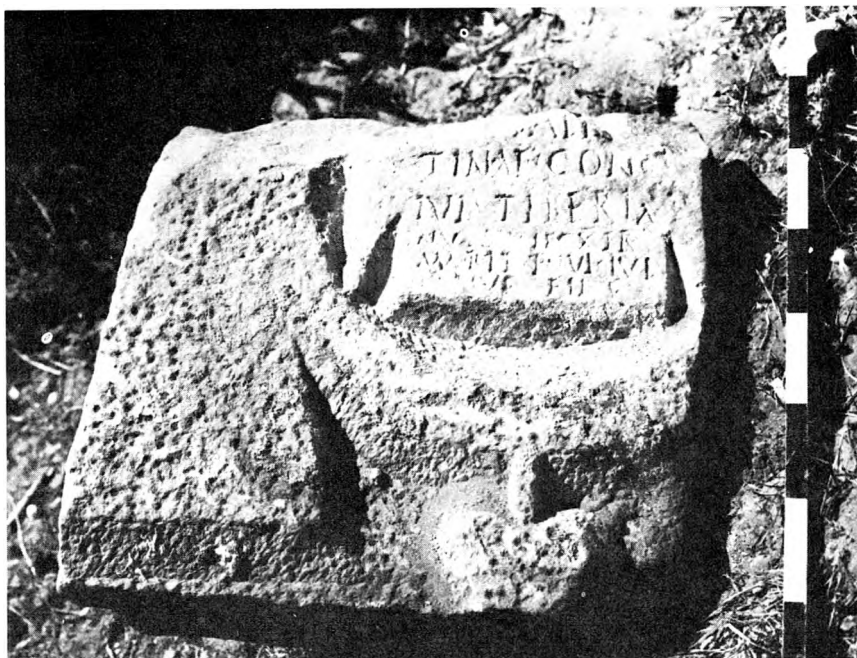
Une épitaphe tardive de Thessalie



Une tessère de l'empereur Claude (droit)



Une tessère de l'empereur Claude (revers)



Fragment d'un sarcophage découvert à Césarée